



PROCES VERBAL

SECTION COMPETITIONS JEUNES foot à 11

REUNION DU 09 NOVEMBRE 2019

Présidence : COLLINET Eric

Présents : Jean Louis ROUSSEUX – Jean Jacques LEBERT – COLLINET Eric

Absent :

OUVERTURE

L'animateur accueille avec plaisir les membres et ouvre la séance

APPROBATION DES PROCES VERBAUX

L'animateur,

Demande si des observations ou modifications doivent être apportés au procès-verbal cité ci-après :

PV Du 26 Octobre 2019 paru sur le site le 29 Octobre 2019 .

La Section,

Adopte, à l'unanimité, le procès-verbal

RAPPEL / FEUILLE DE MATCH

La feuille de match doit être remplie entièrement :

1° Le N° de licence et Nom de l'éducateur responsable de l'équipe (dans la case en bas de la feuille)

2 ème Le nom et N° de licence des *arbitres* et juge de touche

3 ème Les jeunes doit être encadrés par un Educateur ou Dirigeant Majeur.

RAPPEL REGLEMENT JEUNES FOOT A 11

Article 9 : Matches remis -Terrains impraticables

Règlement relatif au report de match pour terrain impraticable en période hivernale et hors période hiver « voir circulaire d'application sur le site du DMF rubrique documents »

Il ne sera accordé qu'un seul report pour un même match, si celui-ci devait être reporté une 2^{ème} fois la rencontre sera systématiquement INVERSEE ou jouée sur un terrain de repli (*proposé par le club recevant*) de préférence synthétique, et ce, afin d'éviter l'application de l'article 10 de ce règlement.

Article 10 - Classements

Un classement est arrêté à la fin de chacune des phases dites d'automne et de printemps.

- 1. Les matches de la 1ère phase non joués à la date du 22 décembre 2019 seront enregistrés comme PERDU (0 but / 0 point)**
- 2. Les matches de la 2ème phase non joués à la date du 15 juin 2020 seront enregistrés comme PERDU (0 but / 0 point)**

Catégorie U14

TIRAGE 2 EME TOUR COUPE LOXAM ACCESS U 14 DU SAMEDI 25 JANVIER 2020

RS NEUVILETTE JAM – WITRY LES RS 2
ST MARTIN LA VEUVE – ARGONNE FC
FISMES VESLE – VALLEE DE LA SUIPPE
RS SIREN – ST BRICE COURC
CHALONS FCO – SEZANNE SA

EXEMPTS : COTE DES BLANCS – ASPTT CHALONS – MONTMIRAIL FC-
TINQUEUX CHAMP – CERNAY/B/L/ - PIERRY MOUSSY – STADE DE REIMS 2 –
VITRY FC – GUEUX MUIZON – BETHENY FC- RS ST ANNE 2

FORFAIT

Journée du 26/10/2019 – Coupe U 14 – Match 52238..1 - Vallé Suipe – Rs Chrissto
Forfait de Reims Christo 2
Frais de dossier 30 € à la charge de Reims Christo
Frais de déplacement de l'arbitre à la charge de Reims Christo

Journée du 26/10/2019 – Coupe U 14 – Match 52234.1 – Sezanne Sa – Esternay Us
Forfait d'Esternay
Frais de dossier 30 e à la charge d'Esternay.

Journée du 26 /10/2019 – Coupe U 14 – Match 52230.1 - St Brice Cour – Sept Saulx
Forfait de Sept Saulx
Frais de dossier 30 € à la charge de Sept Saulx.

Journée du 2/11/2019 – U 14 D 2 B – Match 51423.1 – Tinquieux Champagne – Dizy Us
Forfait de Tinquieux Champagne
Frais de dossier 50 € à la charge de Tinquieux Champagne.

Journée du 9/11/2019 – U 14 D 2 B – Match 51426.1 – Reuil Fc – Sezanne SA
Forfait de Sezanne SA
Frais de dossier 30 € à la charge de Sezanne SA
Frais de déplacement de l'arbitre à la charge de Sezanne SA

Journée du 09/11/2019 – U 14 D 2 A – Match 51381.1 – Tinquieux Champ- Vallée de la Suipe
Forfait de Vallée de la Suipe
Frais de dossier 30 € à la charge de Vallée de la Suipe.

Catégorie U16

FORFAIT

Journée du 27/10/2019 – Coupe U 16 – Match 52287.1 – Fismes Us – Betheny Fc
Forfait de Betheny
Frais de dossier 30 € à la charge Betheny Fc.

Journée du 03/11/2019 – U 16 D 2 A – Match 51242.1 – Reims Christo – Rs Neuvilette Jamin
Forfait de Reims Christo
Frais de dossier 30 € à la charge de Reims Christo
Frais de déplacement de l'arbitre à la charge de Reims Christo

TIRAGE 2 EME TOUR COUPE GROUPAMA U 16 DU DIMANCHE 26 JANVIER 2020

ARGONNE FC – SOMSOIS /BI SA
RS ST ANNE 2 – AY CS
ASPTT CHALONS – SILLERY FC
FISMES VESLE – RS NEUVVILETTE JAMI
COTE DES BLANCS – REUIL FC
EPERNAY RC 2 – TAISSY AS 2

EXEMPTS : EPERNAY FC TUCRS – ST BICE COURC – TINQUEUX CHAMP –
DIZY US – GUEUX MUIZON – SEZANNE RC – VITRY FC – CORMONTREUIL FC –
FAGNIERES ES – WITRY LES REIMS

Catégorie U18

FORFAIT

Journée du 26/10/2019 – Coupe U 18 – Match 52301.1 – Dormans Sc – Oiry

Forfait de Oiry

Frais de dossier 30 € à la charge de Oiry.

Journée du 26/10/2019 – Coupe U 18 – Match 52299.21 – Sermaize Us – Bignicourt/Sau

Forfait de Bignicourt Saulx Somsois

Frais de dossier 30 € à la charge de Bignicourt Saulx Somsois.

Journée du 26/10/2019 – U 18 R 3 – Match 51021.1 - Sezanne Rc – Nord Champagne

Forfait de Nord Champagne

Frais de dossier 30 € à la charge de Nod Champagne.

Journée du 02/11/2019 – U 18 D 2 B – Match 51197.2 – Epernay Turcs – Betheny fc

Forfait de Betheny

Frais de dossier 30 € à la charge de Betheny.

L'ANIMATEUR

Jean Jacques LEBERT

LE SECRETAIRE

JL ROUSSEUX

PROCEDURE D'APPEL

Ces Décisions peuvent être frappées d'appel devant la Commission d'Appel Sportive du District Marne de Football (article 190 de RG de la FFF) et ce, dans les délais de SEPT jours francs à compter du jour de la publication sur le site internet du District Marne (<http://marne.fff.fr>)

ARTICLES 182.188 des R.G de la F.F.F – QUESTIONS RELATIVES A L'APPLICATION DES LOIS DU JEU, MUTATIONS, ARBITRES, REGLEMENTS GENERAUX ET REGLEMENTS PARTICULIERS